Image not found or type unknown

pret bancaire sigature en double exemplaire

Par **nalla**, le **21/01/2013** à **18:11**

bonjour,je viens de signer un credit avec ma banque,mais le double des papiers que m'a remise ma conseilliére ,il n'y à pas ma signature ,est ce normal ou une faute de sa part ,car j'ai bien signé à la banque,!!!!et ayant rendez vous ce jeudi pour cela ,j'aimerais savoir s'il elle etait obliger de me faire signer ,les papiers du contrat en double ,merci de me repondre ,car je me suis renseigner et j'aimerais etre sur que quand. on signe un prét les papiers doivent étre remis en double à l'emprunteur.merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés